

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

A

Psychologues territoriaux

A3

La Direction

La Direction Enfance Jeunesse Famille est en charge de l'animation et de la mise en œuvre de la politique publique de prévention et de protection de l'enfance sur le territoire départemental, en lien avec les Maisons Sociales du Département (MSD).

Elle regroupe 43 collaborateurs répartis au sein de 5 services assurant les procédures en faveur des mineurs, de l'accompagnement précoce à la protection judiciaire (évaluation, signalement d'enfants en danger, demande de délégation d'autorité parentale...), l'évaluation et des mesures en faveur des mineurs non accompagnés, la planification de l'offre médico-sociale nécessaire pour répondre aux besoins identifiés, le recrutement et gestion RH des assistants familiaux ainsi que leur professionnalisation, la gestion des agréments pour l'adoption, l'accompagnement des pratiques professionnelles, la tarification et le contrôle des établissements et services relevant de son champ d'action.

Objectifs du Service

- Mettre en œuvre les politiques départementales enfance jeunesse famille (EJF) dans le cadre de l'accueil familial, de l'adoption et du délaissement parental
- Garantir le parcours des enfants en lien avec les partenaires et les Maisons Sociales du Département
- Assurer l'accompagnement et le suivi RH de 175 assistants familiaux relevant du statut des agents contractuels de la fonction publique territoriale, particulièrement pour l'activité liée à l'accueil familial

FINALITES DE LA FONCTION

Pour le service accueil familial :

- Evaluer les capacités psycho-éducatives des candidats au poste d'assistant familial pour l'accueil d'un enfant confié à la Direction enfance jeunesse famille (DEJF)
- Animer les groupes de paroles destinés aux assistants familiaux de la direction enfance jeunesse famille
- Proposer un accompagnement psychologique aux assistants familiaux dans le cadre d'entretiens individuels dédiés

Pour le service adoption :

- Evaluer le contexte psychologique dans lequel est formé le projet d'adoption
- Participer à la sensibilisation des personnes candidates aux spécificités de l'adoption
- Accompagner la réflexion et le questionnement relatif à l'élaboration du projet adoptif des candidats et à la maturation de leur parentalité adoptive
- Evaluer le projet de vie de chaque enfant pupille
- Accompagner les accès au dossier du public

Pour le service Personnes Agées/Personnes Handicapées des maisons sociales du bassin aixois et de l'avant-pays savoyard :

- Promouvoir l'autonomie et l'expression de la personne auprès de l'utilisateur ou des équipes de professionnels du Département, en apportant analyses et compétences dans le cadre de projets ou d'actions en lien avec les publics

MISSIONS

Missions liées aux activités du Service assistants familiaux :

- Participer au process de recrutement des assistants familiaux
- Rencontrer le/la candidat(e) ainsi que son/sa conjoint(e), évaluer les capacités psycho-éducatives du/ de la candidat(e), et rédiger un compte-rendu écrit des entretiens réalisés
- Participer à la réunion mensuelle de la commission de recrutement et d'accompagnement professionnel
- Participer à la démarche d'accompagnement professionnel
- Animer des groupes de paroles destinés aux assistants familiaux au sein des MSD de la Savoie, et en déduire un rapport d'activité de fonctionnement visant à mettre en évidence leurs besoins d'accompagnement et de formation continue
- Assurer l'accompagnement des assistants familiaux en difficulté (posture professionnelle), à la demande des MSD

Missions liées aux activités du Service adoption :

- Instruire l'évaluation psychologique des demandes d'agrément
- Instruire l'évaluation des projets de vie des enfants pupilles
- Assurer la rédaction du rapport psychologique des instructions, et participer à leur présentation aux membres de la commission d'agrément
- Soutenir les MSD dans l'analyse de situation d'enfants en situation de délaissement, dans l'évaluation de l'adoptabilité psychique d'un enfant, dans la rédaction des rapports...
- Assurer l'accompagnement des familles
- Assurer l'accompagnement des parents adoptifs durant la semaine d'apparement proposé pour l'adoption des bébés pupilles de l'Etat, et assurer les entretiens post-adoption à la demande des familles
- Réaliser le suivi des processus d'adoption des enfants pupilles de l'Etat jusqu'au prononcé du jugement d'adoption, et celui de la famille adoptive, si besoin et sur demande
- Participer à la mise en œuvre et à l'accompagnement de l'adoption d'enfants à besoins spécifiques (grands, problèmes de santé)
- Assurer l'accompagnement et suivi post-adoption d'enfants adoptés à l'étranger selon cadre législatif ou sur sollicitation des familles
- Proposer un accompagnement psychologique aux parents ayant confié leur enfant au service en vue d'une adoption, ou à ceux envisageant cette alternative
- Coanimer les réunions d'information préalables aux demandes d'agrément
- Préparer les demandes d'accès aux dossiers (étude de la communicabilité des pièces et accompagnement de la consultation du dossier)
- Participer à des actions de sensibilisation et d'information à l'attention des professionnels ou d'associations de parents
- Participer au Conseil de famille des pupilles de l'État à la demande de son président
- Sensibiliser les partenaires aux questions de délaissement, d'accouchement dans le secret
- Participer à la réflexion autour du délaissement et des questions nouvelles

Activités ponctuelles :

- Accompagner les usagers PA et PH et leurs proches aidants, soit ponctuellement (annonce diagnostic, deuil, fin de vie, complexité, etc...) soit vers le soin en droit commun (CHS, CMPA, libéraux etc.)
- Participer à des temps de concertation sur des situations lourdes ou complexes
- Assurer un accompagnement des membres de l'équipe (analyse de la pratique, soutien technique aux professionnels)
- Aider à la conception, à la structuration, et à l'animation d'actions collectives vers les aidants
- Ponctuellement, participer aux agréments ou suivi des familles d'accueil et soutenir les accueillants familiaux

Liens hiérarchiques

- Chef de service accueil familial, adoption et parcours de vie des enfants
- Directeur(trice) Enfance Jeunesse Famille

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Les autres Directions départementales
- Les Maisons sociales du Département
- Le service formation de la Direction des ressources humaines
- Le Foyer départemental de l'enfance

Hors du Conseil départemental :

- La Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
- Les organismes agréés pour l'adoption
- Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP)
- Les partenaires institutionnels (organismes de protection sociale, collectivités locales, associations...)
- Les partenaires du secteur gériatrique et du domaine du handicap

COMPETENCES ATTENDUES

- Diplôme d'Etat de psychologue
- Permis de conduire de catégorie B
- Techniques d'animation de groupe
- Expérience dans le domaine de la protection de l'enfance
- Connaissance de la problématique des enfants confiés aux assistant familiaux
- Connaissance du domaine de l'adoption
- Techniques d'entretien et analyse clinique
- Connaissance de la problématique liées à la dépendance et aux aidants
- Approche systémique
- Aisance relationnelle
- Disponibilité
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Sens de l'initiative
- Capacité à rendre compte
- Rigueur et méthode
- Sens de l'écoute
- Confidentialité

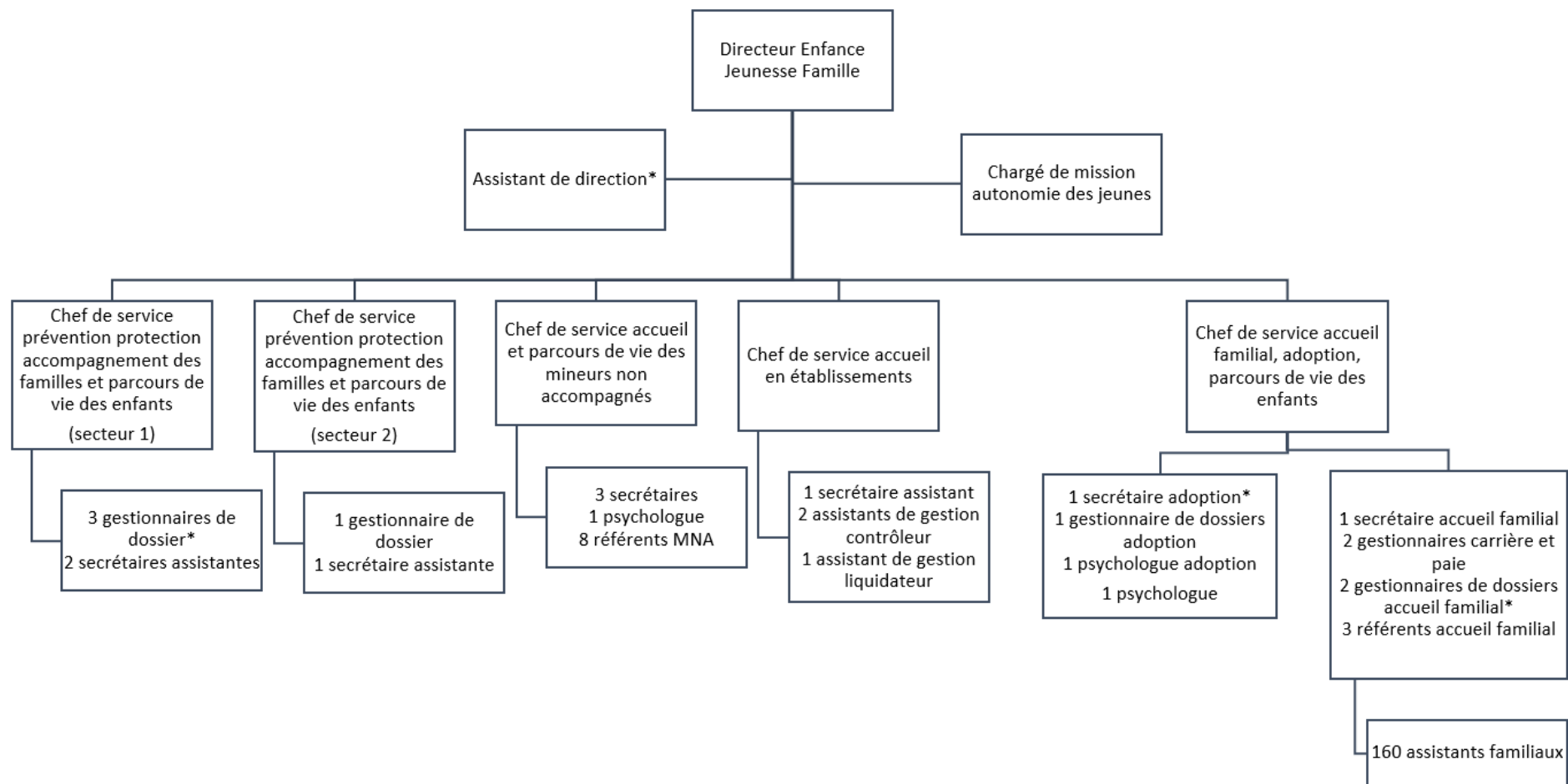
Caractéristiques

- Résidence administrative : Chambéry
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : OUI
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : NON
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : NON
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
 - ➔ si OUI, Nombre de points : Néant
- Motif : Néant

Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
 - ➔ Si OUI, préciser :
 - Néant

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME



* Postes partagés interservices